



Délibérations

de la Commission permanente

**Séance du jeudi 8 décembre
2022**

N° CP-2022-11-12-1

MÉDAILLE DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE - PREMIÈRE ET UNIQUE PROMOTION POUR L'ANNÉE 2022

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS :

BEHA Nicole, BELTZUNG Maxime, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BUFFA Jean-Claude, DOLLINGER Isabelle, DREXLER Sabine, ELMLINGER Carole, ERBS André, ESCHLIMANN Michèle, FREMONT Damien, HAGENBACH Vincent, HEINTZ Paul, HELDERLE Emilie, HEMEDINGER Yves, HOULNE Monique, ISSELE Christelle, JANDER Nicolas, JEANPERT Chantal, KAMMERER Joseph, KLEITZ Francis, KLINKERT Brigitte, KOBRYN Florian, KOCHERT Stéphanie, LARONZE Fleur, LEHMANN Marie-Paule, LUTENBACHER Annick, MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, QUINTALLET Ludivine, RUCH Valérie, SCHILDKNECHT Jean-Luc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SUBLON Yves, TENENBAUM Anne, VALLAT Marie-France, VOGT Victor, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien, ZELLER Fabienne, ZELLER Thomas

EXCUSES AVEC PROCURATION :

ADRIAN Daniel donne procuration à Nicole BEHA
 COUCHOT Alain donne procuration à Karine PAGLIARULO
 DEBES Vincent donne procuration à André ERBS
 DELATTRE Cécile donne procuration à Isabelle DOLLINGER
 DIETRICH Martine donne procuration à HEMEDINGER Yves
 DILIGENT Danielle donne procuration à Michèle ESCHLIMANN
 DREYFUS Elisabeth donne procuration à Yves SUBLON
 GRAEF-ECKERT Catherine donne procuration à Sébastien ZAEGEL
 GREIGERT Catherine donne procuration à Paul HEINTZ
 HECTOR-BUTZ Isabelle donne procuration à Maxime BELTZUNG
 HOERLE Jean-Louis donne procuration Jean-Claude BUFFA
 JENN Fatima donne procuration à Sabine DREXLER
 KALTENBACH-ERNST Nathalie donne procuration à Christiane WOLFHUGEL
 KRIEGER Laurent donne procuration à Marie-Paule LEHMANN
 LORENTZ Michel donne procuration à Christelle ISSELE
 MARTIN Monique donne procuration à Emilie HELDERLE
 MATT Nicolas donne procuration à Frédéric BIERRY
 MULLER Lucien donne procuration à Joseph KAMMERER
 MULLER-BRONN Laurence donne procuration à Monique HOULNE
 OEHLER Serge donne procuration à Françoise BEY

PFEIFFER Pascale donne procuration à Jean-Philippe MAURER
RAPP Catherine donne procuration à Chantal JEANPERT
REYMANN Anne donne procuration à Anne TENENBAUM
SCHELLENBERGER Raphaël donne procuration à Annick LUTENBACHER
SENE Marc donne procuration à Valérie RUCH
STRAUMANN Eric donne procuration à Brigitte KLINKERT
VETTER Jean-Philippe donne procuration à Philippe MEYER
VOGT Pierre donne procuration à Marie-France VALLAT

EXCUSES :

CLAUSS Robin, FUCHS Bruno, SITZENSTUHL Charles

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-6-0-4 du 1er juillet 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-3-2-1 du 15 février 2021 relative à la création d'une médaille de la vie associative de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU la délibération de la Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CP-2022-2-5-1 du 21 février 2022 relative à la médaille de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU les avis des 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e et 15^e Commissions territoriales de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la liste, jointe en annexe de la présente délibération, qui énumère les noms des récipiendaires de la médaille de la Collectivité européenne d'Alsace, au titre de la première et unique promotion 2022.

LE PRESIDENT



Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité